

Infolettre

4 juillet 2017

Spécial JCI

- 1 JCI
- 2 Identification des patients
- 3 Hygiène des mains
- 4 Prévention des chutes
- 5 Patient, vous êtes central



JCI

Le CNSEP a tout lieu d'être fier. Grâce à l'implication constante de nos collaborateurs, nous pouvons offrir des soins complets, sûrs et de qualité, aux personnes atteintes de SEP et d'autres affections neurologiques chroniques. Nous souhaitons maintenir notre position d'un centre de référence et la développer par une accréditation JCI. Joint Commission International (JCI) est l'organisation la plus importante qui établit les normes internationales pour des soins de qualité et sûrs.

JCI accorde une accréditation en tant qu'audit externe, qui montre que le système de qualité d'un hôpital répond à des normes précises. Ces normes ont, d'une part, trait à la dispensation des soins elle-même et, d'autre part, aux aspects organisationnels, comme la politique en matière de médicaments, la direction du personnel et l'entretien des bâtiments. Les auditeurs sont à l'écoute également des expériences vécues par les patients.

Cet audit JCI aura probablement lieu en octobre 2017. La date exacte sera communiquée ultérieurement. Dans cette lettre, nous voulons mettre l'accent sur quelques normes à suivre pour mieux aider les patients.

Identification des patients

La sécurité du patient est à l'avant-plan au CNSEP. Nous faisons tout pour offrir les soins adéquats, au bon moment, au bon patient. D'où l'importance de vérifier constamment l'identité du patient. Nos collaborateurs y parviennent en leur demandant automatiquement leur nom, leur prénom et leur date de naissance et en examinant leur bracelet d'identification. Le cochage du programme de traitement du patient après une thérapie se fait également dans le cadre de l'identification du patient.

Nous sommes conscient que ceci semble lourd ou superflu, certainement pour les patients qui sont suivis depuis des années au CNSEP. C'est pourquoi, une fois de plus, nous voulons attirer l'attention sur cette règle de qualité et de sécurité pour mener à bien les soins.

Nous comptons sur la collaboration constructive de tous les patients.

Hygiène des mains

La plupart des germes sont transmis par les mains. Une bonne hygiène des mains est la règle d'or pour prévenir des infections nosocomiales. Tous les collaborateurs pratiquent une hygiène des mains efficace en se lavant et en se désinfectant les mains fréquemment.

À vous aussi, nous demandons votre contribution active pour désinfecter et laver vos mains régulièrement. Vous trouverez de l'alcool pour les mains (alcogel) dans tous les espaces publics du CNSEP.

Dans le dépliant 'Hygiène des mains pour revalidants', vous trouverez toutes les explications à ce sujet. Ce dépliant est disponible sur les présentoirs.

Nous pourrions, de cette manière, tendre à une meilleure hygiène des mains.

Prévention des chutes

Les personnes souffrant de SEP ont un risque de chute plus élevé. Une analyse du risque de chute se fait donc pour tous les patients hospitalisés et ambulatoires. Les personnes présentant un risque de chute plus élevé reçoivent une thérapie spécifique, ainsi que des informations préventives.

Nous demandons à nos patients d'y participer le mieux possible. Ce qui est important aussi, c'est de signaler si vous êtes tombés, de manière à ce que nos collaborateurs puissent analyser cet épisode de chute. De cette analyse découleront des règles pour prévenir des chutes.

Patient, vous êtes central

- Nous trouvons l'avis du patient sur la qualité des soins très important. Pour y parvenir, des **enquêtes de satisfaction** ont lieu régulièrement. En plus de cela, tous les patients hospitalisés reçoivent, à l'admission, un **document d'évaluation** où ils peuvent donner leurs appréciations ainsi que des suggestions pour mener les soins dans la bonne direction. Nous recommandons vivement aux patients de remplir ce document.

- Nos collaborateurs font tout pour respecter les **droits des patients**. Une brochure informative se trouve sur les présentoirs de la clinique.

- Nous traitons les informations confidentielles avec discrétion et respectons la **vie privée** des patients. L'emploi d'un dossier électronique du patient fait l'objet de conditions d'utilisation strictes.

- Au CNSEP nous attachons beaucoup d'importance à l'**éducation du patient**. Nos collaborateurs sont, pendant les thérapies et les soins, soucieux de vous apporter de nouvelles compétences pour vous aider à mieux fonctionner dans la vie quotidienne. De nombreux dépliants sont à votre disposition pour vous y aider. Demandez-les sans hésiter.

- Nous avons préparé, afin de faciliter la communication entre patients, médecins et autres dispensateurs de soins, **quelques conseils pratiques en matière de communication**. La liste des conseils se trouvent sur les présentoirs de la clinique.

Avec nos amicales salutations,

Le comité d'information et de communication.